

LE CAHIER D'ASCENDANCE

12 GÉNÉRATIONS

INTRODUCTION À LA GÉNÉALOGIE
LIGNÉES
FICHE DE FAMILLE
ARBRE ASCENDANT

JACQUES GAGNON

2016

Source :

Introduction de Jean-Guy Beaulieu

Arbre en éventail, reproduction du Tableau de Raymond Gingras

Lignée ascendante, inspiré d'un tableau de Raymond Gingras

Auteur : Jacques GAGNON

Membre # 479 de La Société de généalogique du Saguenay Inc.

© Jacques Gagnon, 01- 2016

Tous les droits réservés.

Reproduction totale ou partielle pour la vente

Interdite sans autorisation

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016.

ISBN : 978-2-922269-07-9

Vos notes généalogiques

(Outil de travail pour monter votre généalogie)

Ce petit guide a été conçu pour vous permettre de bien entreprendre vos recherches en généalogie. Il est suivi d'un tableau d'ascendance numéroté selon le système universel SosaStradonitz sur 12 générations où vous pourrez inscrire les données essentielles pour dresser votre arbre généalogique.

Cet ouvrage se divise en deux parties :

Un guide

- 1.- Une introduction à la généalogie (De Jean-Guy Beaulieu).
- 5.- Une reproduction d'un tableau généalogique en éventail ou demi-lune.
- 6.- Un exemple d'une feuille Tableau des ancêtres.
- 7.- Mon tableau d'ancêtres.
- 9.- Un tableau d'ancêtre de model
- 11.- Une fiche familiale.
- 13.- L'arbre d'ascendant.

Un ensemble de fiches généalogiques numérotées selon le système universel Sosa-Stradonitz formant un tableau généalogique où l'on peut inscrire 4095 individus sur 12 générations.

INTRODUCTION À LA GÉNÉALOGIE

La généalogie constitue autant un savoir-faire qu'un savoir. Avant d'entreprendre vos recherches, il importe donc de bien connaître ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Le débutant en généalogie peut facilement s'y perdre ou mal commencer son travail. Ce petit guide tentera de vous fournir les moyens d'éviter certaines erreurs. Cependant, les notions élémentaires fournies ici devront obligatoirement être complétées par des lectures appropriées et plus approfondies en cours de route.

Définition de la généalogie

La généalogie est une discipline qui a pour objet la recherche de l'origine et de la filiation des individus et des familles. Si, chez beaucoup de personnes, le terme de généalogie n'évoque habituellement rien, on n'a qu'à leur parler d'arbre généalogique pour que tout devienne lumineux. Ceci vient du fait que l'arbre généalogique est peut-être une des plus anciennes représentations symboliques des liens de parenté. La tendance actuelle dans le milieu des généalogistes est de dresser des tableaux ou des listes généalogiques, l'arbre généalogique étant relégué à une représentation pour le coup d'œil.

Les travaux de recherches en généalogie peuvent prendre deux directions opposées. En effet, on peut faire une généalogie ascendante ou une généalogie descendante.

La généalogie ascendante

La généalogie ascendante constitue l'objet de recherche le plus répandu chez les adeptes de la généalogie. Elle consiste généralement à rechercher ses ancêtres à partir de soi-même ou encore les ancêtres d'un individu qu'on aura choisi. Cette personne identifiée comme point de départ d'une généalogie portera le nom de probant.

C'est avec la généalogie ascendante qu'on utilise la représentation symbolique de l'arbre généalogique. C'est aussi ici qu'on utilisera l'outil fourni dans ce cahier et qu'on appellera un tableau horizontal généalogique. Ce tableau permet d'inscrire en premier lieu le nom du probant, ensuite de son père et de sa mère, ses grands-parents et en remontant dans le temps, tous les ancêtres jusqu'aux plus éloignés qu'on peut trouver. Dans ce tableau, on inscrit également les dates et les lieux de mariage de tous les ancêtres.

Pour des raisons de facilité, on l'abrège en l'appelant la numérotation Sosa. Pourtant, elle a d'abord été inventée en 1590 par un Allemand du nom d'Eysinger. Après avoir été délaissée, Sosa l'a reprise en 1676 et, finalement, elle a été universellement adoptée par les généalogistes en 1898 depuis l'utilisation qu'en a fait l'Allemand Von Stradonitz.

C'est la numérotation utilisée dans les tableaux généalogiques de ce cahier où le probant, c'est-à-dire la personne à partir de laquelle on dresse une généalogie, portera le numéro 1. Le père du probant portera le numéro 2 et la mère du probant, le numéro 3. En suivant cette logique, l'homme aura toujours un numéro pair et la femme, le numéro correspondant auquel on ajoute une unité donnant un numéro impair. Ainsi, le grand-père aura le numéro 4 et la grand-mère le numéro 5 (i.e. 4 +1 = 5). De même, le père de l'épouse, le numéro 6 et la mère de l'épouse, le numéro 7. Donc, le père a toujours un nombre double de celui du fils ou de la fille et à l'inverse, est divisible par 2. Dans le cas de l'épouse, il faut faire attention d'ajouter ou de retrancher une unité selon le cas. Par exemple, l'enfant du numéro 25 sera le 12 puisqu'il faut retrancher 1 de 25 avant de diviser par 2. De cette façon, il sera facile de savoir quel sera le numéro de l'enfant de 10 257. Après avoir enlevé le 1, on divise 10 256 par 2 pour obtenir 5 128. L'enfant de 10 257 est donc un homme.

La recherche des ascendants

Une des premières démarches pour dresser son arbre généalogique consiste à identifier les parents et les grands-parents du probant. Quand ces personnes sont encore vivantes, il est possible d'obtenir ces renseignements directement de ces personnes. Pour dresser un arbre généalogique, il est essentiel de connaître les dates et lieux de mariage des individus qui en font partie. Toute la généalogie au Québec est d'abord construite à partir de cette information. Aujourd'hui, dans les unions de fait, il faudra se référer à la reconnaissance parentale de l'enfant si celle-ci existe.

Cette étape franchie, il faudra consulter des documents pour obtenir les renseignements sur les ancêtres les plus éloignés. On trouvera facilement ces documents dans les sociétés de généalogie dont une des principales préoccupations est de réunir le plus d'informations possibles sur le sujet.

Quelques ressources documentaires

Chicoutimi	La Société de généalogie du Saguenay
	Les Archives nationales du Québec
	La Société historique du Saguenay
	La bibliothèque municipale de Chicoutimi
Jonquière	La succursale d'Arvida de la bibliothèque municipale de Jonquière
Montréal	La Société canadienne-française de généalogie
Québec	La Société de généalogie de Québec
	Le Directeur de l'État civil
Sur Internet	Le Fichier Origine de la F.Q.S.G.
	Le avis de décès « Site de la F.Q.S.G »
	Groupe BMS2000

La documentation utile pour dresser son arbre généalogique

Au Québec, les généalogistes, pour la plupart des bénévoles, ont mis beaucoup d'énergie à réunir ces informations sous forme de répertoires de mariages, de naissances et de décès. La documentation la plus volumineuse a été dressée à partir des actes de mariage. C'est donc à partir des répertoires de mariage qu'on trouvera les dates et lieux de mariages des ancêtres.

Il existe aussi d'autres ouvrages très utiles du genre dictionnaire (Tanguay, Jetté, Langlois, Drouin, etc.) qu'on apprendra à consulter en fréquentant une société de généalogie. Aujourd'hui, on peut également y consulter des outils informatisés tels que le PRDH et le BMS2000, ce qui accélère de beaucoup la recherche. La S.G.S. possède également des milliers de fiches sur les baptêmes, mariages et sépultures des régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix.

Le tableau généalogique

Le tableau généalogique permet d'établir le lien de parenté entre les personnes qui y sont inscrites. Dans le présent cahier, on a réuni un ensemble de fiches numérotées selon le système Sosa-Stradonitz sur

lequel vous pourrez inscrire, en commençant par le probant, le nom de son père, le nom de l'épouse, la date et le lieu de leur mariage ainsi que les noms de leurs parents. L'ensemble de ces fiches constituent un tableau généalogique. On peut également reporter ces inscriptions sur un tableau du type demi-lune, ce qui facilite la représentation visuelle globale des recherches.

La fiche généalogique

Quant on veut développer davantage sa généalogie par des notes historiques, il est nécessaire de dresser une fiche généalogique de famille. Cette fiche permet d'inscrire les dates de naissance, de mariage et de décès ainsi que tout autre information qu'on veut noter au cours de ses recherches. Cette fiche sera surtout très utile dans une généalogie descendante.

L'informatique en généalogie

Il est maintenant possible de recueillir beaucoup d'information soit sur Internet, soit avec des logiciels tels que le P.R.D.H ou le BMS2000. En contrepartie, l'utilisation de l'ordinateur nous facilite la tâche pour enregistrer toute l'information recueillie. Il est important de bien utiliser les numérotations appropriées (Sosa, Aboville ou autres) afin de pouvoir facilement passer de ses fiches sur support papier aux données sur support informatisé ou vice versa.

L'exactitude en généalogie

Si les répertoires et autres ouvrages informatisés ou du genre dictionnaire constituent une importante source d'information, il n'en demeure pas moins qu'ils sont aussi une source importante d'erreurs parce qu'il s'agit de compilations faites par des humains dans des conditions pas toujours adéquates. Un généalogiste sérieux se doit donc de vérifier les sources utilisées. On peut faire cette validation en allant consulter, entre autre, les microfilms des registres des paroisses ou de l'État civil qui sont accessibles au public dans les locaux des Archives nationales du Québec. Selon le type de recherches entreprises, on peut aussi consulter d'autres registres comme celui des actes notariés actuellement disponibles sur ordinateur à la succursale d'Arvida de la bibliothèque de Jonquière qui possède le logiciel Parchemin.

La généalogie descendante

On peut entreprendre une généalogie descendante quand on s'est d'abord fait la main avec sa généalogie ascendante. Cette approche est un peu plus difficile et est un peu moins répandue chez les généalogistes. Elle consiste à reconstituer la famille d'un ancêtre de son choix et ensuite chacune des familles de chacun des membres de la famille de l'ancêtre. Par exemple, en partant de son grand-père, on dresse ainsi la liste de tous ses enfants et petits-enfants. C'est ici une belle occasion d'aller visiter des cousins qu'on n'avait pas l'habitude de fréquenter et qui pourront fournir leur contribution à l'ouvrage. On peut aussi partir d'un ancêtre plus ancien pour établir la liste de tous ses descendants. C'est ici une entreprise d'envergure qui demande du temps et du courage. Avant de commencer, il est bon de vérifier les travaux déjà réalisés dans le domaine.

La numérotation en généalogie descendante

On aura vite compris qu'on ne peut utiliser la numérotation Sosa parce qu'on ne peut prévoir quel sera le nombre d'enfants pour chaque couple. Il n'existe pas de numérotation universelle pour une descendance. Cependant, il est important d'en adopter une parmi les quatre les plus utilisées. Celle qui nous semble la plus appropriée, s'appelle la numérotation Aboville inventée en 1940. C'est un système alphanumérique à prépondérance numérique. Il est préférable de consulter des ouvrages spécialisés avant d'entreprendre ce genre de travail qui déborde l'objet de ce petit guide.

L'histoire et la généalogie

Le but ultime que devrait poursuivre tout adepte de la généalogie, c'est de faire parler le passé. Il ne s'agit pas d'écrire sur les grands événements mais bien de relever toute information pertinente qui se rattache à l'un de nos ancêtres. Le généalogiste pourra contribuer à l'histoire, entre autre, en relevant :

- les dates et lieux de naissance ainsi que les dates et lieux de sépulture
- les inscriptions dans les journaux locaux de certains événements reliés à un de ses proches ou de ses ancêtres
- les actes notariés d'un ancêtre
- les recensements
- les événements marquants de l'histoire locale auxquels aurait participé un de ses ancêtres comme la fondation d'une ville, la construction d'une église.

- etc.

Publier sa généalogie

C'est le rêve légitime de beaucoup de généalogistes de publier le résultat de leurs travaux. D'abord pour leur satisfaction personnelle, ensuite pour la diffusion de leur travail parmi leurs proches et enfin pour rendre leurs travaux accessibles aux généalogistes. Il faut reconnaître qu'un ouvrage généalogique ne se situe pas parmi les ouvrages les plus excitants à lire sauf pour son auteur ou quelques personnes qui s'y connaissent. Par contre, si l'on publie, c'est aussi pour être lu. Il est alors primordial de respecter quelques règles de base :

- Avoir le souci de s'exprimer dans une langue française de qualité. Il faut alors avoir l'humilité de soumettre son travail à un réviseur de son entourage qui, lui, on l'espère, aura le courage et la capacité de relever nos erreurs.
- Éviter de transcrire des extraits d'ouvrages. Apporter du neuf.
- Traiter simplement les choses simples. Nos ancêtres, sauf exception, étaient des gens simples. Éviter alors tout ce verbiage inutile qu'on rencontre parfois dans ce genre d'ouvrage.
- Bien structurer son ouvrage en utilisant adéquatement les numérotations appropriées, Sosa, Aboville ou autres.
- Toujours insérer un index onomastique avec renvoi aux pages où les individus sont mentionnés.
- Citer ses sources et bien indiquer si les informations ont pu être validées ou pas.
- Ensuite, allez-y au gré de votre originalité ou de votre style.

Bonnes recherches !

Références

LANGLOIS, Michel : Cherchons nos ancêtres, Collection Faire, Québec Science Éditeur, 1980, 168 pages

JETTÉ, René : Traité de généalogie, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 716 pages

Chicoutimi, le 4 octobre 2001

JGB/mb

Une reproduction d'un tableau généalogique en éventail ou demi-lune

D'un premier individu situé à la source du tableau (1^{er} génération), on remonte son ascendance paternel et maternelle.

Le nombre d'individu varie selon le nombre de générations souhaité. Une génération est le total de la génération précédente X2. Exemple : Première génération = 1 individu, deuxième = 2 individus, troisième = 4 individus, quatrième = 8 individus, etc.

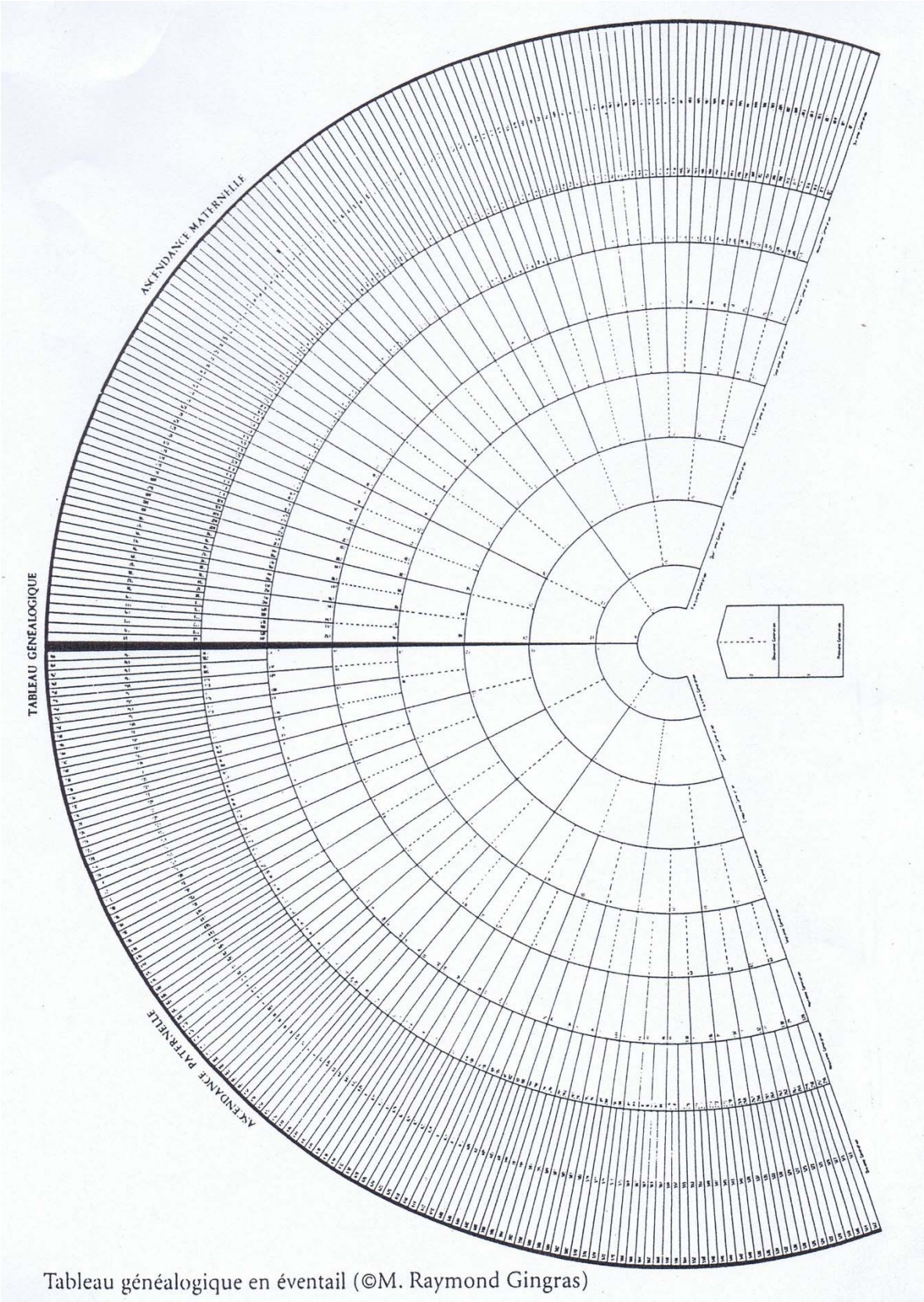


Tableau généalogique en éventail (©M. Raymond Gingras)

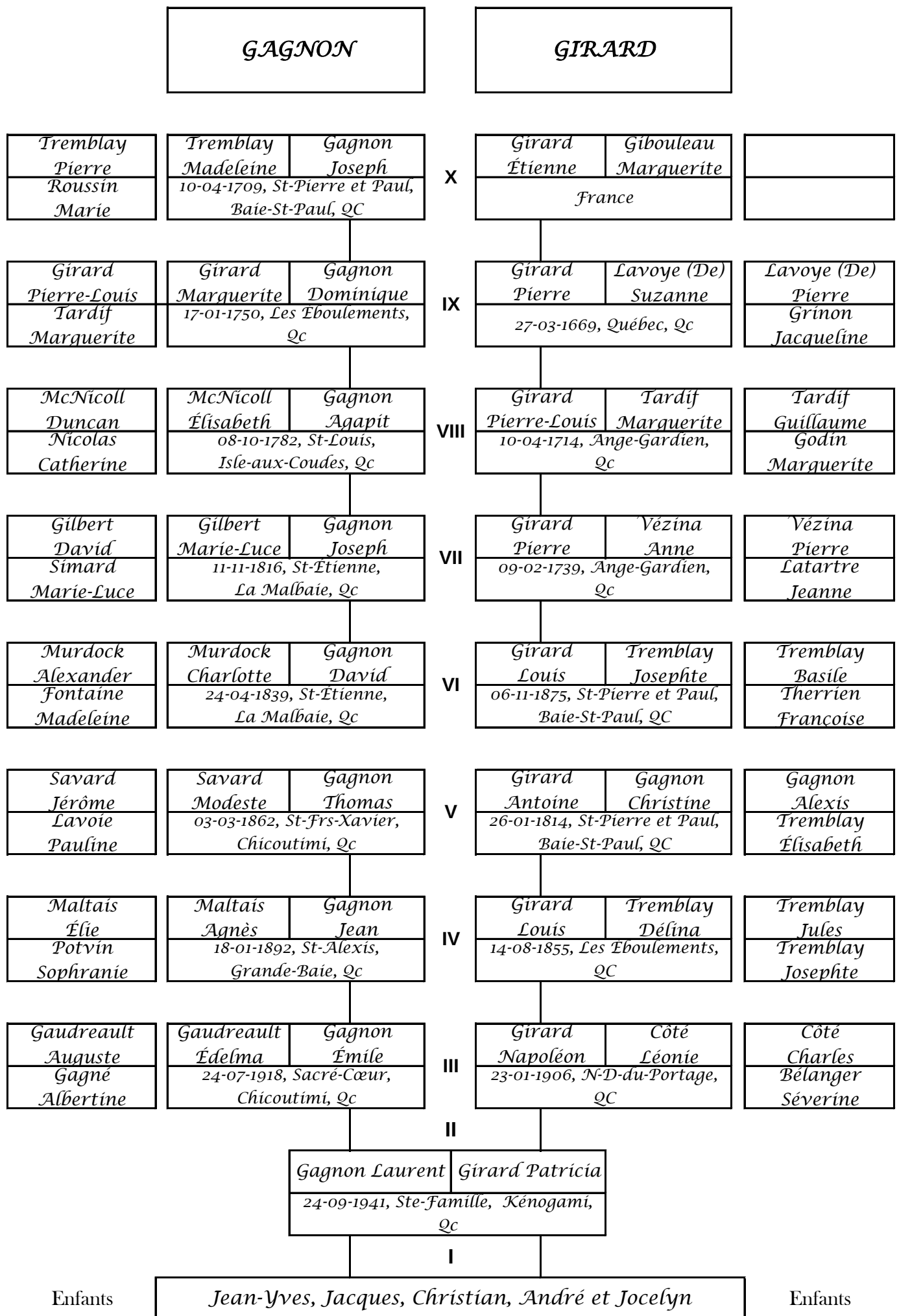
TABLEAU DES ANCÊTRES

Nom de l'ancêtre paternel		Nom de l'ancêtre maternel			
		X			
		IX			
		VIII			
		VII			
		VI			
		V			
Père de la mère Mère de la mère	Mère Père Date et lieu du mariage	IV	Père Mère Date et lieu du mariage	Père de la mère Mère de la mère	
Père de la mère Mère de la mère	Mère Père Date et lieu du mariage	III	Père Mère Date et lieu du mariage	Père de la mère Mère de la mère	
		II			
		Père Mère Date et lieu du mariage			
		I			
Enfants	INDIVIDU (FRÈRES ET SOEURS)				Enfants

Recherches _____

Date _____

TABLEAU DES ANCÊTRES



Recherches Jacques Gagnon

Date 01-2016

TABLEAU DES ANCÊTRES

			X		
			IX		
			VIII		
			VII		
			VI		
			V		
			IV		
			III		
			II		
			I		
Enfants					Enfants

Recherches _____

Date _____

LUI		
Nom, prénom : (M) (m) (N)		
Fils de :		
Né le :	Lieu :	
Baptisé le :	Lieu :	
Décédé le :	Lieu :	
Inhumé le:	Lieu :	
Autre épouse : (Veuf) (Sép) (Div)		
ELLE		
Nom, prénom : (M) (m) (N)		
Fille de :		
Née le :	Lieu :	
Baptisée le :	Lieu :	
Décédée le :	Lieu :	
Inhumée le:	Lieu :	
Autre époux : (Veuf) (Sép) (Div)		
UNION		
Marié le:	Lieu :	
Établissement :		
Mariage religieux () Mariage civil () Union libre ()		
ENFANTS DU COUPLE		
1	Prénom :	
Sexe	Né (e) le :	Lieu :
	Baptisé(e) le :	Lieu :
	Décédé(e) le :	Lieu :
	Inhumé(e) le:	Lieu :
	Conjoint(e)	
	Marié(e) le :	Lieu :
	Fille ou fils de :	
	2	Prénom :
Sexe	Né (e) le :	Lieu :
	Baptisé(e) le :	Lieu :
	Décédé(e) le :	Lieu :
	Inhumé(e) le:	Lieu :
	Conjoint(e)	
	Marié(e) le :	Lieu :
	Fille ou fils de :	
	3	Prénom :
Sexe	Né (e) le :	Lieu :
	Baptisé(e) le :	Lieu :
	Décédé(e) le :	Lieu :
	Inhumé(e) le:	Lieu :
	Conjoint(e)	
	Marié(e) le :	Lieu :
	Fille ou fils de :	

4	Prénom :	
Sexe	Né (e) le :	Lieu :
	Baptisé(e) le :	Lieu :
	Décédé(e) le :	Lieu :
	Inhumé(e) le:	Lieu :
	Conjoint(e)	
	Marié(e) le :	Lieu :
	Fille ou fils de :	
5	Prénom :	
Sexe	Né (e) le :	Lieu :
	Baptisé(e) le :	Lieu :
	Décédé(e) le :	Lieu :
	Inhumé(e) le:	Lieu :
	Conjoint(e)	
	Marié(e) le :	Lieu :
	Fille ou fils de :	
6	Prénom :	
Sexe	Né (e) le :	Lieu :
	Baptisé(e) le :	Lieu :
	Décédé(e) le :	Lieu :
	Inhumé(e) le:	Lieu :
	Conjoint(e)	
	Marié(e) le :	Lieu :
Fille ou fils de :		
7	Prénom :	
Sexe	Né (e) le :	Lieu :
	Baptisé(e) le :	Lieu :
	Décédé(e) le :	Lieu :
	Inhumé(e) le:	Lieu :
	Conjoint(e)	
	Marié(e) le :	Lieu :
	Fille ou fils de :	
8	Prénom :	
Sexe	Né (e) le :	Lieu :
	Baptisé(e) le :	Lieu :
	Décédé(e) le :	Lieu :
	Inhumé(e) le:	Lieu :
	Conjoint(e)	
	Marié(e) le :	Lieu :
	Fille ou fils de :	
NOTES		

(S) Signature, (M) Majeur, (m) Mineur, (N) Notes

L'arbre ascendant

L'individu dont vous ferez l'arbre portera à la source de l'arbre le numéro 1. Pour son ascendance, les hommes porteront un numéro pair et les femmes le numéro impair. Le père est le double de celui de son enfant et la moitié de celui de son père. Celui de la mère est le double du numéro de son enfant plus un.

Chaque individu a son propre numéro (Sosa) d'identification dans la génération. La méthode de numérotation utilisé est la méthode Sosa Stradonitz.

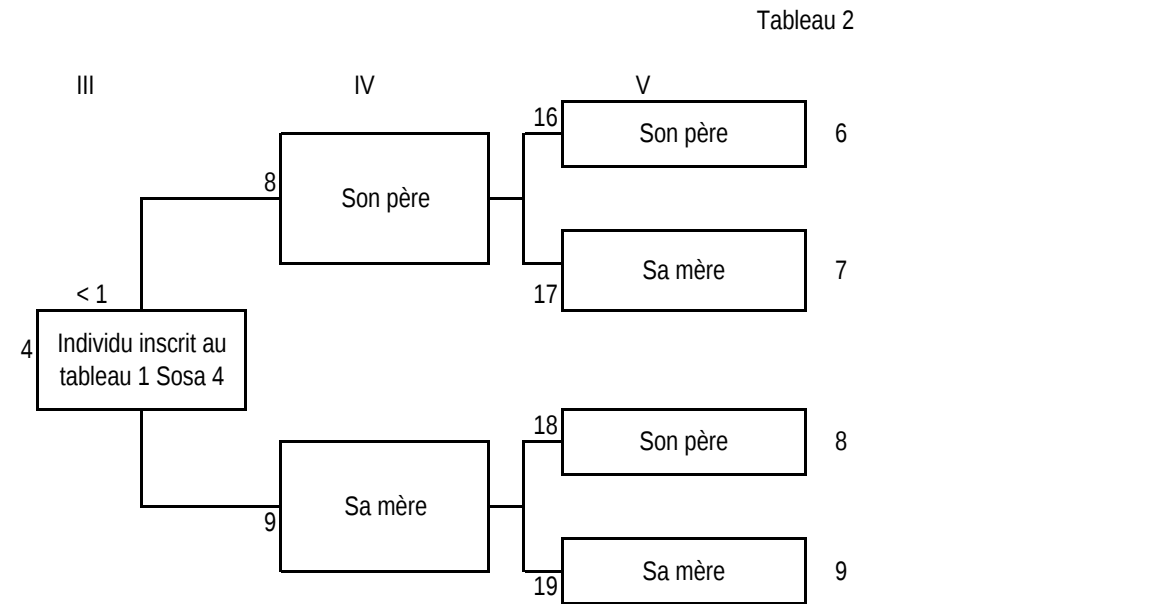
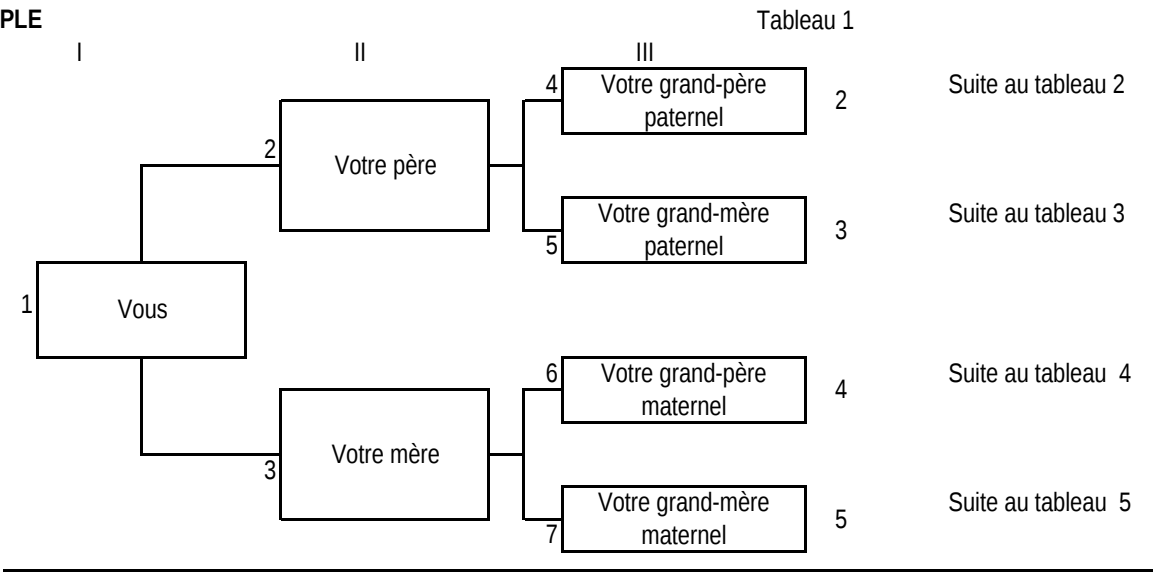
Les pages suivantes contiennent 137 pages (Tableaux) comprenant l'ascendance pour 12 générations. Vous aurez 4095 individus répartis en 2048 mariages.

Sur chaque page, à la fin d'une branche, apparaît un numéro qui vous renvoie vers une page qui fait la suite de cette individu. A la douzième génération, ces numéros sont présents à titre d'information mais ils ne mènent à aucune page.

Au-dessus de la première case de la branche on y retrouve un < qui vous ramène à la page correspondante à la descendance de l'individu.

Au dessus de chaque colonne, il est insrit le numéro (Romain) de chaque génération correspondante.

EXEMPLE



!

11

IV

1



